

BULLETIN MUNICIPAL

Cussey sur l'Ognon

Janvier 2022

Le mot du Maire

Chères Cusseyloises, chers Cusseylois,

Cette année qui s'est écoulée a encore été particulière, avec une situation sanitaire qui reste fragile. L'accès à la vaccination à partir de 12 ans, et maintenant à partir de 5 ans, nous donne l'espoir d'éradiquer cette pandémie qui bouleverse nos modes de vie.

A ce titre, j'encourage toutes les personnes qui ne sont pas encore vaccinées à le faire. Il me semble qu'il s'agit du meilleur moyen de sortir de cette pandémie. J'ai eu l'occasion d'assister à une intervention de la directrice du CHU de Besançon relative à l'occupation des lits de réanimation en raison de la Covid. Sur 47 personnes placées en réanimation, 45 ne sont pas vaccinées. Si chacun est responsable de sa santé, et choisit de faire peser un risque pour lui-même, la saturation des services entraîne des conséquences sur l'accueil des autres patients. Leur prise en charge est retardée, faisant parfois diminuer leur chance de survie.

L'activité communale a été encore riche en cette année 2021. De nombreux travaux et investissements ont été réalisés, qu'il s'agisse des bâtiments, de l'école, du local des employés communaux, du cimetière ou encore de la voirie.

Enfin, lors des périodes des fêtes de fin d'année, il nous est apparu important de poursuivre la réalisation des décorations de Noël. Ces décorations ont été réalisées avec le concours des enfants grâce à notre prestataire Léo Lagrange (qui accueille nos enfants pour les activités périscolaires et l'accueil de loisirs), des associations et des élus. Je tiens à remercier les enfants et toutes les personnes qui ont donné de leur temps pour embellir notre village à l'occasion de cette période particulière des fêtes de fin d'année.

Malheureusement, le traditionnel repas des anciens n'a pas pu être maintenu. Une nouvelle date a été retenue pour permettre de partager avec nos aînés un moment festif et de partage.

Pour 2022, la commune poursuit ses projets. L'étude pour la rénovation du presbytère se poursuit. Nous avons choisi de poursuivre l'équipement numérique de l'école. La commune a également été retenue dans le cadre d'un appel à projet numérique pour les usagers : un panneau tactile extérieur va être installé en mairie pour permettre la consultation dématérialisée de l'ensemble de l'information communale. Il permettra de remplacer l'affichage papier.

Enfin, la commune ne disposant plus de services postaux, nous avons souhaité pouvoir vous apporter de nouveau ce service par l'ouverture d'une agence postale communale.

A l'occasion de cette nouvelle année qui commence, je vous présente au nom du conseil municipal mes meilleurs vœux. Que cette année vous apporte bonheur et santé ainsi qu'aux personnes qui vous sont chères et qu'elle vous permette de réaliser vos projets qu'ils soient professionnels ou personnels.

Respectueusement,

Jean-François MENESTRIER,
Maire de Cussey-Sur-L'Ognon



Synthèse des conseils municipaux – Retrouvez les comptes- rendus complets en Mairie ou sur notre site internet

❖ **Conseil Municipal du 7 Septembre 2021**

- Approbation du programme 2022 pour la réfection des voiries.
- Approbation pour la requalification de la rue d'Auxon en vue d'implanter des trottoirs le long de la RD230.
- Approbation sur la réfection de voies communales (chemin du chatelard et chemin de la Famine) proposées à la Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt dans le cadre du dispositif de renforcement des voies communales supportant le passage de grumiers.
- Approbation du devis de la société « Guichet » pour le changement des stores de l'école maternelle et périscolaire.
- Approbation des décisions modificatives sur le budget communal de 2021.
- Report pour l'approbation d'un arrêté municipal pour réglementer l'accès à l'espace intergénérationnel.

❖ **Conseil Municipal du 05 Octobre 2021**

- Approbation pour la création d'une régie pour la location de la salle de convivialité et les concessions du cimetière.
- Approbation du devis de la société « Traiteur et vins » pour le repas des anciens.
- Approbation pour valider la convention 2021 du service d'aide aux communes du Grand Besançon Métropole.
- Approbation pour désigner le Maire comme correspondant défense de la commune.
- Approbation pour la reprise du lotissement du Clos du Vay dans le domaine communal.
- Approbation du devis du cabinet RBO Expertises pour réaliser le diagnostic amiante et plomb dans l'ancien presbytère.
- Approbation du devis du Grand Besançon Métropole pour l'accompagnement technique et administratif pour l'étude de la rénovation de l'ancien presbytère.

❖ **Conseil municipal du 17 Novembre 2021**

- Approbation du devis de la société HENRIOT pour la pose et dépose des guirlandes de Noël.
- Report pour la validation du devis pour la mise en place d'un panneau d'information tactile.
- Approbation de la convention avec la Grand Besançon Métropole pour la mise à disposition du guichet numérique des autorisations d'urbanisme permettant aux usagers de déposer leur demandes (permis de construire, déclaration préalable,...) par voie dématérialisée.
- Approbation pour valider l'adhésion de la commune de Bonnay au syndicat intercommunal de la petite enfance du secteur de la Dame Blanche.
- Approbation du devis pour l'achat de mobilier au périscolaire.
- Approbation pour la création d'une agence postale communale.
- Approbation de la réévaluation de la longueur de la voirie communale.
- Approbation des décisions modificatives sur le budget communal de 2021.
- Approbation pour la gestion des régies communales (régie carte avantage-jeune et régie pour la bibliothèque).

❖ **Conseil du 14 Décembre 2021**

- Approbation de la demande de Mr. LEFAUVRE pour déposer ses ruches sur le domaine communal.
- Approbation du devis de la société RPS pour la réalisation d'un passage piéton qui s'étendrait de l'angle du bâtiment IMMO Doubs jusqu'à la boîte aux lettres de la Poste (parvis de l'école).
- Approbation du devis de la société LED VISUAL pour la mise en place d'un panneau d'information tactile à la mairie.
- Approbation de l'état d'assiette de coupes 2022 proposé par l'ONF.
- Approbation des affectations des coupes de bois.
- Approbation pour autoriser le Maire à signer les devis présentés par l'ONF.
- Refus pour fusionner le budget bois avec le budget communal.
- Approbation pour laisser le choix aux agents communaux de poser le lundi de Pentecôte en jour de congé ou en jour travaillé (nouvelle loi sur le temps de travail des fonctionnaires).
- Approbation du rapport sur le prix et qualité du service eau et assainissement de 2020.

Plan Local d'Urbanisme de Cussey

Le plan local d'urbanisme (PLU) de la commune a été adopté, et il est désormais applicable.

Le PLU est défini pour une durée de 15 ans, valable jusqu'en 2035.

Il s'agit d'un ensemble de règles qui régissent les modalités de construction et d'aménagement urbain. Le PLU impose pour certaines constructions ou aménagements qu'une autorisation de travaux soit déposée en mairie préalablement.

3 types d'autorisations peuvent être déposés selon la nature des travaux à réaliser (permis de démolir, permis de construire, déclaration préalable).

Les demandes d'autorisation de travaux se réalisent via un Cerfa (les modèles peuvent être téléchargés sur internet) complété et auquel un ensemble de pièces doivent être jointes. Les demandes doivent être déposées en mairie en 4 exemplaires. Les travaux pourront débuter une fois que l'arrêté d'autorisation aura été pris par le maire.

Une fois les travaux réalisés, une déclaration d'attestation d'achèvement et de conformité des travaux doit être déposée en mairie (DAACT).

A compter du 1er janvier 2022, toutes les demandes d'autorisation de travaux pourront être déposées de manière dématérialisée.

L'ensemble des informations seront affichées sur notre site internet.

Aude Bettinelli

Agence postale à la mairie : c'est pour bientôt...

La fermeture de la boulangerie qui assurait un service postal a conduit le conseil municipal à valider l'ouverture d'une agence postale communale. Elle ouvrira au cours du 2^{ème} semestre.

Différents services seront proposés : courriers et colis, service bancaire pour les personnes qui détiennent un compte (opérations de compte à compte et retrait d'espèces jusqu'à 500 euros).

La Poste accompagne la commune dans cette mise en œuvre qui se traduira par le versement d'une somme mensuelle de 1046 euros (pour compenser les charges salariales supplémentaires et la mise à disposition des locaux) et une aide financement à hauteur de 20 000 euros pour réaliser les aménagements nécessaires pour l'accueil des usagers et le fonctionnement du service.

Le conseil municipal n'a pas encore défini de plages horaires ; elle sera ouverte au moins 3 jours par semaine à des horaires permettant aux usagers de pouvoir bénéficier de ces services.

Aude Bettinelli

Repas de Noël des aînés

Au vu des conditions sanitaires, la commune a été contrainte de reporter à plusieurs reprises le repas des aînés. Nous avons étudié et échangé aux cours des derniers conseils municipaux sur les alternatives qui nous étaient offertes (paniers repas, bons cadeaux,...)

Nous constatons au fil des années que ce repas permet aux personnes concernées de se retrouver et de partager un moment de convivialité. C'est pourquoi, le conseil municipal a décidé de reporter ces festivités non pas en période hivernale mais aux beaux jours.

Pour les personnes concernées, vous êtes donc conviés le samedi 30 avril prochain à 12h00 à la salle de convivialité.

Nous espérons que vous serez présents à ce rendez-vous.

Elisa Renaud

Des décorations de Noël « made in Cussey »

Pour marquer la fin de l'année 2021 et embellir le village pour la période de Noël, petits et grands se sont mobilisés durant 2 week-ends de décembre pour participer aux ateliers de décoration de Noël.

Des décors créatives, inventives, à base de matériaux de récupération, panneaux de bois, paille, palette, ... qui, une fois passés dans les mains expertes de nos bricoleurs, ressortent en rennes, boules de Noël, sucres d'orge et autres motifs.

Ces décorations ont été installées à l'entrée et la sortie du village ainsi qu'à proximité de l'école et de la mairie.

Alexandre SOUL



Actualités

Travaux de voirie :

Après la fin des travaux de remplacements des canalisations d'eaux usées et d'eau potable, les travaux de voirie se sont poursuivis en 2021 avec notamment la pose des enrobés et la création d'un trottoir rue Derrière la ville.

Les travaux de voirie continuent dès ce début 2022 par la rue du Moulin, qui suite à l'enfouissement des réseaux « secs », verra elle aussi son revêtement mis à neuf avec en outre la création d'un trottoir afin d'améliorer la sécurité de ce quartier. Le coût de l'ensemble de ces travaux (enfouissement + mis en place de l'enrobé) s'élèvera à près de 110 000 euros pour la commune.

En 2021, les travaux de gros entretien rénovation (GER) ont permis la réalisation d'un bicouche rue du Canal, de l'Abreuvoir et rue des Marronniers. D'autres rues seront programmées en 2022 en partenariat avec GBM selon les choix décidés en réunion de secteur et les contraintes financières parmi celles-ci le bas de la rue du Moulin ainsi que les rues de la Forge et de la Croix de pierre.

Une étude est également en cours pour la création d'un trottoir en bordure du RD 230 (rue d'Auxon) dans le cadre d'une requalification.

Columbarium :

Les 30 cases de l'ancien columbarium étant occupées ou réservées, nous avons décidé d'investir dans deux nouveaux monuments de 15 cases chacune afin de pouvoir assurer les demandes de dépôt d'urnes des habitants de Cussey et d'Etuz pour les prochaines années, pour près de 10 000 euros à la charge de la commune de Cussey.

Rénovation ancien presbytère :

Comme annoncé dans le bulletin municipal de janvier 2021, la commune a souhaité réhabiliter l'ancien presbytère en créant plusieurs logements.

Pour ce faire, la commune d'Etuz a décidé de renoncer à ses droits sur le presbytère et la salle Roland Boisson n'ayant pas de titre de propriété (uniquement convention de fonctionnement) et ne souhaitant pas investir dans ces bâtiments.

Le diagnostic énergétique a été réalisé ainsi que les recherches amiante et plomb qui sont obligatoires. Les études et le choix du maître d'œuvre se poursuivront cette année pour un commencement de travaux envisagés début 2023.

Elisabeth Rabolin

Vers une école plus numérique

La rénovation du système d'information de l'école est toujours en cours. L'architecture physique (câblage) a été remplacée, il reste la partie sans fil du réseau informatique à configurer ainsi qu'un équipement permettant la sécurisation des accès internet. Un vidéoprojecteur a été installé dans la classe des PS/MS, un tableau blanc interactif est en attente pour la nouvelle salle de classe en primaire.

Une démarche de la part de la commune a été faite pour répondre à un appel à projet visant à équiper d'avantage les salles de classe en matériel informatique. Cette fois-ci il s'agira de mini-ordinateurs portables permettant des activités ludiques, ce qui renforcera le parc de tablettes numériques déjà existant.

Gildas Duchene